



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
MAIRIE DE TRÉMINIS

38710 Tréminis
04/76/34/73/39 - 09/62/00/25/67
Mél : mairietreminis@orange.fr

Tréminis, le 09 septembre 2021

Madame, Monsieur,

Elus de la commune de Tréminis, petit village du Trièves, nous vous faisons part de notre désarroi par rapport au fonctionnement des services d'aide et maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées de notre commune ainsi que des transports des élèves.

Le gouvernement a pris la décision d'imposer la vaccination contre le Covid à certains professionnels (aide à domicile, auxiliaire de vie, personnels soignants, chauffeurs de transport scolaire).

Depuis le 11 août 2021, ces personnels doivent présenter un Pass sanitaire pour exercer leur profession. Devant le refus de certains, les services de l'ADMR ainsi que le SIAD de Mens se sont retrouvés en déficit de personnel. Ils ont donc diminué ou supprimé totalement leur passage chez certains habitants. Pour rappel, les habitants en question ont besoin de l'intervention de ces services pour leur maintien à domicile dans des conditions d'hygiène acceptables.

Vous avez déjà été interpellés par ces services. Lors d'un comité de vaccination, vous avez décidé de mettre en place un suivi hebdomadaire par l'ARS (SIAD) et le département (SAAD).

Vous avez également convenu (nous citons) « de songer à des perspectives de solutions selon les retours des territoires »

Cette réponse de votre part date du 25 août 2021. Nous sommes le 9 septembre 2021 et à ce jour les personnes, les services concernées ne se voient toujours pas proposer de solution.

Il semble que les mesures concernant le Pass sanitaire ont été allégées pour les grandes surfaces. Il est clair que permettre à nos concitoyens de consommer, qui plus est dans des grandes surfaces est nettement plus important que de permettre à des personnes fragiles de continuer à vivre DIGNEMENT chez elles.

Notre commune, isolée, se voit de nouveau abandonnée par les services publics et les élus.

Nous vous demandons expressément d'arrêter de tergiverser et de ne plus « songer à des perspectives de solutions », mais de les trouver et de les mettre en place sans délai.

Nous pouvons d'ailleurs proposer quelques pistes :

-permettre aux personnels non vaccinés de continuer à travailler dans nos territoires où nous avons déjà des difficultés à recruter en temps normal.

-augmenter les salaires de ces personnels. (Les soignants en EHPAD, hôpitaux ont eu une augmentation qui étrangement ne concerne pas les soignants des SIAD, alors même qu'ils participent aussi à assurer des missions de service public).

-proposer une prime à ces personnels dans nos territoires isolés. Pour travailler à domicile, ils ont besoin d'une voiture en bon état de marche. Les personnels de l'ADMR sont payés 0,2 euro du kilomètre !!

Bien sûr, nous sommes tout disposés à participer à ces comités de vaccination afin de faire avancer vite la réflexion et de permettre enfin la mise en place de solutions.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour le Conseil municipal de Tréminis

La Maire

Anne-Marie FITOUSSI

